



**ECONOLER**

160, rue Saint-Paul, bureau 200  
Québec (Québec) G1K 3W1  
Canada

Québec, le 24 novembre 2017

PAR COURRIEL

Transition Énergétique Québec (TEQ)  
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
5700, 4e Avenue Ouest, B 406  
Québec (Québec) G1H 6R1

**Objet : Importance de l'évaluation des programmes d'efficacité énergétique**

---

Madame, Monsieur,

Le secteur de l'efficacité énergétique (EE) est l'une des composantes principales de la stratégie du gouvernement québécois pour réduire ses gaz à effet de serre de 20 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2020. Beaucoup d'argent est actuellement investi dans des programmes d'EE, tant par les gouvernements que les fournisseurs d'énergie, dans le but ultime de transformer le marché vers des technologies efficaces et de transformer les comportements des consommateurs. Afin de renforcer la confiance de la population, des entreprises et des décideurs envers l'importance de l'EE, il est primordial de s'assurer que ces programmes ont les effets escomptés.

Partout à travers le monde, notamment en Amérique du Nord, le principal moyen utilisé pour vérifier l'impact et les processus des programmes d'EE est l'évaluation de programme. L'évaluation de programmes d'EE est « le processus [...] de détermination et de documentation des résultats, des avantages et des leçons tirées d'un programme d'EE sur une période de temps spécifique » (EPA 2007). Ce processus doit être crédible, transparent et indépendant afin de bien jouer son rôle dans le cycle d'un programme d'EE. Ces évaluations sont généralement conduites par des tierces parties afin d'assurer une absence de biais dans les résultats.

L'évaluation de programme permet bien entendu de mesurer l'impact d'un programme, mais ne se limite pas seulement à la vérification des économies d'énergies ou réduction des effets de serres générées. Cette évaluation permet une bonne reddition de compte, une meilleure transparence et d'assurer que les ressources sont allouées là où il le faut. Les bonnes pratiques incluent généralement l'évaluation du processus, qui permet d'analyser le niveau d'efficacité de la mise en œuvre du programme, ainsi que l'évaluation de marché, qui permet de mesurer et d'améliorer l'influence du programme sur le marché.

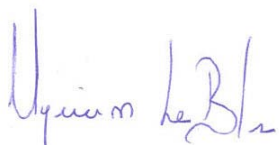
Le rôle de l'évaluation de programme n'est bien entendu pas de pénaliser, mais plutôt de promouvoir une amélioration continue des programmes. L'évaluation est donc un élément essentiel du cycle d'un

programme d'EE, permettant de garantir que le programme fonctionne selon la théorie du programme, de surveiller la performance du programme, de suivre l'évolution du marché et de finalement déterminer si le programme est toujours nécessaire. L'EE étant un domaine complexe dont les bénéfices se concrétisent habituellement à long terme, il est généralement nécessaire de planifier l'évaluation de programme lors de sa conception afin de s'assurer de récolter toutes les informations nécessaires à l'évaluation durant la mise en œuvre du programme. De plus, une partie de l'évaluation peut parfois être faite après seulement quelques mois d'implémentation afin d'identifier d'ores et déjà des pistes d'amélioration et ainsi assurer l'atteinte des objectifs dès la première année. Compte tenu du Plan Stratégique de TEQ qui sera publié prochainement, nous croyions critique d'attirer votre attention sur l'évaluation de programme.

Présentement, au Canada, la grande majorité des régulateurs énergétiques provinciaux requièrent l'évaluation indépendante des programmes d'efficacité énergétique implantés dans leur province nonobstant l'organisation en charge du programme (agence indépendante, fournisseur d'électricité ou de gaz, etc.). La norme acceptée dans le secteur est d'allouer entre 3% et 6% du budget d'un programme à l'évaluation de celui-ci<sup>1</sup>. Au Québec, la Régie de l'Énergie, requiert l'évaluation des programmes d'Hydro-Québec, Gaz Métro et Gazifère sur des cycles pouvant aller jusqu'à trois ans selon les programmes.

Étant donné l'importance de l'évaluation de programme pour assurer la rentabilité et l'amélioration des programmes ainsi que pour accroître la confiance de la société envers l'EE, Econoler recommande à Transition Énergétique Québec (TEQ) de participer activement à la promotion de l'évaluation de programme et d'y attribuer des budgets suffisants afin d'assurer la qualité des programmes d'EE québécois et la confiance des Québécois envers l'EE.

Nous demeurons disponibles pour vous rencontrer et discuter davantage de cette proposition et, dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame Gélinas, l'expression de nos sentiments distingués.



Myriam LeBlanc  
Directrice au développement  
Econoler  
418 692-2592 #4205

---

<sup>1</sup> US Environmental Protection Agency, [National Action Plan for Energy Efficiency](#), Juillet 2006,